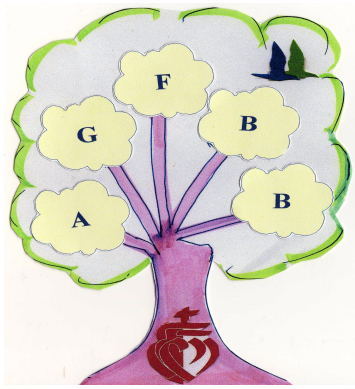
LA GAZETTE DES BOUD(E)AUD - BOUTET

Numéro 12
Avril 2014
6 ème Année

Coordonnées :
Email : agfbb@live.fr
Site : http://agfbb.com

Téléphone : 05 46 96 93 87 (Eric)
Téléphone : 06 68 95 94 02 (Eric)
Téléphone-Fax : 05 46 96 44 88 (Yvette)
Siège : 58 rue Émile Combes 17800 PONS
Responsable de Publication : Eric BOUDEAUD
Secrétaire de Rédaction : Nathalie BOUDEAUD



Association **G**énéalogique des **F**amilles **B**oud(e)aud - **B**outet

Inscription en Préfecture
n° W 174001455
du 14 octobre 2008
à Saintes

Parution au Journal Officiel
n° 2008-0044
du 1er novembre 2008
Annonce n° 300

Imprimé à 45 exemplaires
par nos soins, sur imprimante laser
SAMSUNG CLP 320

L' ACTUALITE DU SEMESTRE

PONS – l' Assemblée Générale du 1er Février 2014



Le nouveau Conseil d' Administration - de gauche à droite :
Valérie (Secrétaire), Éric (Président), Gigi (Trésorière), Nathalie (Conseillère), Maryse (Conseillère) et Yvette (Vice-Présidente)

Le samedi 1er Février dernier, à 15h 30, à l'annexe 6 de la Mairie de Pons, 28 membres électeurs et éligibles, sur 46, étaient présents ou représentés.
La participation étant de 61 %, le quorum était atteint.

Après la présentation du rapport d'activités et du rapport financier, il a été procédé au vote de validation des comptes, afin de clôturer l'exercice 2013 (Cf p2).

Puis vint l'élection pour le renouvellement des 6 membres du Conseil d' Administration. Gigi, Éric, Yvette et Nathalie sont réélus . Maryse DOUBLET et Valérie GALLUT sont nouvellement élues .

Les 6 nouveaux conseillers ont élu leur Bureau aussitôt (Cf ci-contre).

La séance a été levée à 17h 00, elle a été suivie du pot de clôture accompagné de brioches vendéennes.

Un grand merci à la Mairie de Pons pour le prêt de la salle

Agenda 2014 :

- ***Pique-nique BOUTET le Dimanche 6 Juillet 2014 à Jarnac-Champagne.***
- ***Opération Initiatives Chocolats de Noël du 13 au 23 octobre 2014.***

SOMMAIRE DES PAGES INTERIEURES

L' Assemblée Générale du 1er Février 2014 : Compte rendu	Page 2
La Chronique du Semestre : Les Migrations Vendéennes	Page 3
La Généalogie BOUDAUD : St-André-Goule-d' Oie – Berceau de la branche BOUDAUD	Page 4
Histoire et Généalogie : Vivre sous l'Ancien Régime (du 15 ème au 18 ème siècle) – partie 3	Page 5
Les Sélections du Semestre : Livres – Site Internet - Photos	Page 6
La Généalogie BOUTET : Alexandre BOUTET	Page 7
Vie Associative : Compte rendu des réunions, Infos sur le pique-nique 2014, l' État-Civil de 2013	Page 8

L' Assemblée Générale – Compte Rendu

1ère Résolution : **Validation des comptes 2013** Approuvée à l'unanimité

Trésorerie au 1er Février 2014

Caisse 39,79 €	Compte Chèques 295,65 €	Compte Livret 1 483,48 €	Total 1 818,92 €

Bilan comptable 2013

Revenus de Gestion Courante (cotisations)	464,00		
Revenus des Activités Annexes (ventes de marchandises)	24,40		
Revenus des Manifestations (cousinade, chocolats)	2 871,10		
Revenus Financiers (Intérêts)	17,13		
TOTAL DES REVENUS			**3 376,63**
Achats Courants (gazettes, livres)		219,30	
Frais de Fonctionnement (imprimante laser)		208,51	
Frais des Manifestations (cousinade, chocolats)		2 336,71	
D.A.P. (provisions sortie 2015)		500,00	
TOTAL DES DÉPENSES			**3 264,52**
RÉSULTAT			**+ 112,11**

Bilan Global des Manifestations 2013

Manifestations	Recettes	Dépenses	Total
Cousinade[1]	1 154,40	1 299,80	- 145,40
Tombola	398,00	49,50	+ 348,10
Pesée de Jambon	84,00	27,69	+ 56,31
Opération Chocolats	1 259,10	959,32	+ 299,78
Total	2 895,50	2 336,71	+ 558,79

[1] 150 € avaient été provisionnés sur l' exercice 2012

Info du Conseil d' Administration : **Montant des Cotisations 2014 inchangé**
Nouvelle adhésion 12 € et Renouvellement 10 €

2ème Résolution : élection pour le renouvellement du Conseil d' Administration (6 sièges à pourvoir)

Bulletins blancs ou nul **0** Bulletins **28** (dont 2 avec que 5 noms) Votes exprimés **166**

15 adhérents ont eu une ou plusieurs voix :

Gigi 28 Éric 27 Yvette 25 Nathalie 24 Maryse 24 Valérie 23

Christian BOUDEAUD 6 Pierre LUCAS 2 Jean-Yves 1 Marie-Hélène 1

Odette 1 Enrique 1 Michel 1 Gérard 1

Nicole JULIEN 1

Sont élus membres du Conseil d'Administration jusqu'au 31 janvier 2016 :

Gigi, Éric, Yvette, Nathalie, Maryse et Valérie

La Chronique du Semestre

Les Migrations Vendéennes

Préambule :

Les migrations saisonnières effectuées à l'occasion des grands travaux agricoles, entre la Vendée et les provinces voisines, dont les Charentes, existent depuis le Moyen-Âge. Des migrations définitives entre la Vendée et la Saintonge ont également eu lieu depuis la même période, mais de façon sporadique. Ce qui est plus spectaculaire, ce sont les différentes vagues de migrations définitives qui se sont succédées durant un siècle, de 1875 à 1975 entre ces régions.

Il faut savoir que ce que les ethnologues et les démographes du début du 20ème siècle appellent « Vendée » ne correspond pas à la Vendée administrative (département 85), mais à la Vendée militaire. C'est à dire le département 85 avec adjonction du marais Nantais, du Choletais et de la gâtine Deux-Sèvrienne. Dans le même contexte, les migrants sont mentionnés vouloir se diriger « en Aquitaines ». C'est à dire dans la zone comprenant la région Aquitaine actuelle, plus les deux Charentes .

Alors, que savons-nous exactement de ces migrations avec le recul ?

Quand ces migrations définitives ont-elles eu lieu ?

Il y a eu deux grandes vagues, la première de 1875 jusqu'à la seconde guerre mondiale (60 ans environ) et la seconde de l'après-guerre à 1975 (30 ans environ).

D'où à où ont-elles eu lieu ?

Pour la première grande migration :

Du marais vendéen vers l'Aunis et vers la gâtine Deux-Sèvrienne dans les années 1875 et suivantes. Par la suite, du bocage vendéen vers les plaines de Saintonge et du Nord-Angoumois jusqu'à la guerre 14-18 (pour la majorité des migrations).

Entre les deux guerres mondiales, c'est la zone constituée de l'ensemble de la Vendée « militaire » qui migrera vers l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois mais dans des proportions très faibles.

Pour la seconde migration :

Après la seconde guerre mondiale jusqu'en 1975 environ, ce sont les zones constituées de l'ensemble de la Vendée « militaire » et de la première génération de migrants vendéens en Charentes qui fourniront le contingent se déplaçant vers le sud-Angoumois et le bassin de la Garonne. Très très peu en Saintonge.

Comment ?

Pour la première vague, les propriétaires charentais, touchés par le phylloxéra, ont mandaté des placiers. Ces derniers se sont déplacés sur les marchés et les foires vendéennes afin que des familles viennent s'établir dans les fermes laissées vacantes.

Pour la seconde vague, des structures associatives, des syndicats agricoles ainsi que le Crédit Agricole ont organisé la venue de migrants.



Photo : Carmen BOUDAUD



Le labour vendéen, en 1905, au domaine de Saint-Antoine, près de Saint-Genis-de-Saintonge. Geneviève Fauconnier (prix Femina 1936) admirait *"cette façon de chanter leurs bœufs pour les mener sillon droit et profond, ce qu'aucun Saintongeais n'aurait alors osé prétendre".*

Pourquoi de telles migrations ?

Pour des raisons démographiques, tout d'abord, car la population vendéenne est nombreuse et avec un fort taux de natalité. Comme il y a peu de propriétés agricoles, il n'y a pas de travail pour tout le monde. De plus, en Vendée, le propriétaire ne fournit ni matériel, ni animaux aux fermiers et métayers, alors que le montant des fermes est plus important que dans les régions limitrophes. De ce fait, le prix de l'installation en Vendée est très élevé, alors que les terres sont assez pauvres.

En Saintonge, les terres sont riches, abondantes et peu chères, suite à la crise du phylloxéra. De plus, par tradition, matériel et animaux sont fournis par le propriétaire. La population est peu nombreuse et ne connaît que la viticulture. Il y a toujours besoin de personnel agricole.

En Vendée, la progression sociale est très lente, un métayer peut espérer que son fils devienne fermier dans le meilleur des cas. En Charentes, certaines fortunes se sont faites rapidement grâce à la viticulture et au Cognac. Depuis le phylloxéra, c'est différent, mais grâce au potentiel des terres et à la maîtrise de la polyculture, les migrants vendéens ont eu une progression sociale importante. Et dès que la vigne et le Cognac sont réapparus en Saintonge et les laiteries en Aunis, l'économie charentaise a été croissante. Certains migrants bordiers ou petits métayers sont devenus fermiers et ont vu, de leur vivant, leurs enfants devenir petits propriétaires terriens. De l'impensable en Vendée !

Les Migrations Vendéennes (suite & fin)

Réussite et échec des migrations :

Les migrations postérieures à la crise du phylloxéra ont été majoritairement réussies. Le contexte était idéal pour les migrants, la viticulture étant au plus bas. Pour redresser l'économie charentaise, le savoir-faire vendéen en polyculture n'a fait que se confirmer. Il a été suivi par la création de laiteries en Aunis et de nouvelles plantations de vigne en Saintonge jusqu'à la guerre 1914-1918, qui va stopper l'élan. Après le premier conflit mondial, le vignoble est partiellement replanté, les stocks de Cognac sont faibles et le prix des exploitations viticoles grimpe en flèche et de ce fait le prix du fermage à payer. Le contexte est beaucoup plus compliqué pour s'implanter. Les charentais sont alors peu enclins à laisser leurs vignes aux vendéens. L'accès à la propriété est très difficile, les très bonnes affaires ont été faites avant la guerre. De ce fait, il y a peu de migrations entre les deux guerres.

Le second conflit mondial passé, le contexte économique est très difficile, tout est à reconstruire même si la vigne a peu souffert de la guerre. Il y a peu de migrations en Saintonge à cette époque. C'est plutôt le sud Charente et le bassin de la Garonne qui attirent pour l'élevage, l'arboriculture et le tabac. Mais, malgré les aides, le taux d'échec est assez important.

Conclusions :

Comme dans toutes migrations de masse, étalées dans le temps, deux facteurs interfèrent : plus les années passent, moins le contexte est favorable et moins les candidats sont réellement motivés et aptes à s'adapter aux exigences du nouveau lieu d'implantation. En ce début de 3ème millénaire et 4 générations plus tard, alors que la population vendéenne ne représentait qu' environ 12 % de la population charentaise dans les années 1920, actuellement un charentais sur deux possède une ascendance vendéenne[1]. Le contraste culturel, social et religieux aurait pu paraître rédhibitoire, à l'intégration des vendéens en Charentes, au prime abord. Mais le contexte économique dramatique en Charentes et en Vendée, ainsi que le savoir-faire des migrants en polyculture, ont démontré que face à l'adversité, la force d'une population, c'est la somme de ses différences et de ses compétences.

[1] Vendée militaire

L'Avis de François JULIEN-LABRUYERE (Historien Saintongeais)

« C'est l'un des phénomènes les plus marquants de l'identité charentaise. Une migration au caractère emblématique, exemplaire pour toutes les autres migrations suivantes. L'apparition du phylloxéra en Charentes, alors le plus grand vignoble au monde, provoque une crise profonde. Celle-ci dure plusieurs décennies. En Vendée, la surpopulation rurale entraîne un fort déséquilibre social. La rencontre de ces deux crises aboutit à une migration importante de 1875 à 1914 et entre 1945 et1975. Ce siècle de cohabitation difficile conduit à une intégration progressive sur deux à trois générations, jusqu'à une étonnante réussite individuelle et collective. » Conclusion de sa conférence du jeudi 7 novembre à l' Abbaye aux Dames de Saintes.

La Généalogie BOUDAUD

St-André-Goule-d'Oie – Berceau familial (fin)

Le patrimoine Communal

Le Logis des Tilleuls : Il fut construit au 17ème siècle. Il est situé au fond de la place des tilleuls. C'est une ancienne maison noble. En 1793, elle appartenait au marquis Aimé de VAUGIRAUD, un noble émigré pendant la révolution puis revenu au pays. Le Directoire, ayant décidé son arrestation, il fit envoyer un détachement de gendarmes. Lorsque ceux-ci arrivèrent à l'entrée du bourg, l'ensemble des habitants armés de fusils, fourches et bâtons empêchèrent tout mouvement vers le logis. Surpris d'une telle foule en armes, le détachement rebroussa chemin.

Le Monument du Sacré-Coeur : Il fut construit au 20ème siècle. C'est un calvaire qui est dressé à l'intersection des routes de St-Fulgent et de Chavagnes-en-Paillers. Il représente une statue du Sacré-cœur, emblème des Vendéens, surmonté d'une croix.

La Stèle funéraire de François COUGNON : Elle fut construite au début du 20ème siècle. Durant les guerres de Vendée, Christophe et François COUGNON sont les instigateurs du soulèvement des jeunes de la région contre les républicains. Les deux frères seront, tour à tour, capitaines de la paroisse pendant toute la durée des guerres.

L'Église Saint-André : Au 13ème siècle, une église ogivale plus spacieuse que l'originelle datant du 11ème siècle, vit le jour, la paroisse comptant déjà plus de 1000 âmes. Suite aux guerres et aux méfaits du temps, dès le milieu du 19ème siècle, cette dernière était dans un état de délabrement tel que restaurer ou reconstruire devint une nécessité. Le 1er juin 1873, une souscription de 18 000F fut lancée par Anselme CHARRIER, Vicaire de St-André-Goule-d' Oie. Les travaux commencèrent le 1er mars 1875. L'édifice fut construit en 2 tranches : le chœur et le transept en 1875, la nef et le clocher au début 1876. Elle a été officiellement bénie le 19 août 1877 par Monseigneur Le COQ, Évêque de Nantes.

Les Hommes célèbres

Les frères COUGNON : Ils sont les enfants de Jacques COUGNON et de Marie CHACUN. **Christophe COUGNON** est né le 13 août 1761 aux Essarts (85) et **François COUGNON** est né le 25 mars 1766 aux Essarts (85). Ils ont été tour à tour capitaines de paroisse de Saint-André-Goule-d' Oie. L'aîné, Christophe, a pris la tête des conscrits de la paroisse, pour s'opposer à la levée des 300 000 hommes, ordonnée par l'Assemblée. La paroisse devint vite un point de résistance important sous son impulsion. Sa carrière militaire s'acheva en août 1793, lorsqu'il reçut accidentellement une balle dans la poitrine. Il mourut le 17 avril 1797 à Chauché (85), des suites de cet accident . Son jeune frère François, moins fin stratège mais plus diplomate, lui succéda. Il fut récompensé d'un fusil d'honneur sous la Restauration et il mourut à St-André-Goule-d' Oie en 1848. Il repose au cimetière de la commune. Une stèle a été érigée en son honneur et la rue située en face du cimetière porte son nom.

B. Vivre sous l'Ancien Régime

3) Mourir sous l'Ancien Régime:

La mort fait partie intégrante de la vie sous l'Ancien Régime. La communauté des morts et celle des vivants se côtoient au quotidien. On enterre les défunts au sein même de l'église. Cette dernière est certes un lieu de culte, mais parallèlement, c'est un lieu de vie ordinaire, qui héberge les audiences seigneuriales, les assemblées des villageois, voire même certains spectacles et carnavals. A partir de 1776, les églises ne sont plus autorisées à effectuer des sépultures dans leur enceinte. Les cimetières seront hors des murs, mais dans l'environnement immédiat des églises. Les vivants côtoient la mort journellement, de façon sonore, au rythme du glas annonciateur d'un nouveau décès dans la paroisse. Mais de façon visuelle aussi parfois en ville lors des exécutions publiques.

Du 16ème au 18ème siècle, l'espérance de vie à la naissance est très faible. Une année normale sans hiver trop rude, 50% des enfants n'atteindront pas leur premier anniversaire. Le nombre des décès pouvait exploser une année de crise (épidémie, guerre, disette, climat). Une année normale, les adultes étaient relativement épargnés par la mort, seuls les anciens et les enfants venaient remplir les cimetières. Jusqu'à l'age de 5ans, les maladies infantiles, rougeole, oreillons, rubéole, varicelle et coqueluche, se soldent bien souvent par un décès. Les accidents mortels étaient également le lot quotidien et là encore, les enfants payaient le prix fort. Lorsqu'une épidémie touchait une région, il n'était pas rare qu'elle ne décime une paroisse à 20 %. Ce type de crise sanitaire se répétait assez régulièrement toutes les décennies environ, comme l'attestent les registres paroissiaux. Il en résultait de graves crises démographiques. La période la plus meurtrière fût l'épidémie de peste de 1628-1631 qui frappa l'ensemble du territoire français. Les grandes villes comme Marseille, Toulouse ou bien Bordeaux perdirent 50 % de leur population et certains villages alpestres furent décimés et laissés à l'abandon.



La mort de l'enfant malade – A. SCHEFFER – le Grand Palais



La faucheuse - allégorie de la mort

Cette emprise de la mort sur les corps façonna immanquablement les esprits dans le contexte de l'époque ou le christianisme enseigne que, si le corps à un caractère périssable, l'âme humaine est immortelle. Durant tout l'Ancien Régime, une abondante littérature, dédiée à la préparation à la mort, fut portée à la connaissance des fidèles. Sous forme manuscrite pour les plus lettrés ou sous forme de lecture à voix haute lors des assemblées paroissiales pour la majorité des ouailles. Les curés rappellent alors dans leurs homélies que les soins les plus importants doivent être portés au salut de son âme pour atteindre la béatitude éternelle après le passage dans l'au-delà. C'est ainsi que le Père Pierre LALEMANT, dans le premier chapitre de sa « préparation à la mort », préconisait de « se disposer à la mort pendant sa santé » en suivant les préceptes suivants : « penser tous les jours à la mort. Vivre en bon chrétien et faire de bonne heure son testament ». Le testament, dans ce contexte, tenait une place non négligeable. Il était beaucoup plus courant en provinces de droit écrit (nord-est de la Loire) qu'en celles de droit coutumier (sud-ouest de la Loire). Il était rédigé devant notaire pour les notables, sous seing privé dans certaines corporations, telles les meuniers par exemple, ou bien à voix haute devant témoins pour les plus humbles. Le testament catholique s'ouvrait par le protocole initial très normatif : « considérant la fragilité de cette vie humaine et qu'il y a chose plus certaine que la mort, ni moins incertaine que l'heure d'icelle[2] ». S'ouvrait alors le volet testamentaire précédé de la mention du signe de croix effectué par le testateur qui plaçait ainsi l'acte sous la protection divine. Dans ses dernières volontés, le testateur pouvait faire le choix de son lieu de sépulture et régler le déroulement de ses funérailles.

[2] de celle-ci

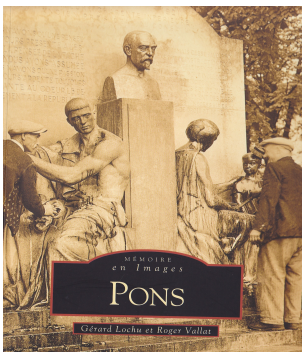
La cérémonie funèbre ne cessa d'évoluer avec le temps. Le fait de se faire inhumer dans l'église puis dans le cimetière adjacent, donnait une proximité avec Dieu, avec la Vierge Marie et avec le Saint Patron de l'église paroissiale. Si la simplicité des funérailles était de mise au 16ème siècle, il en était tout autrement à la fin du 17ème et au 18ème siècle, où le dernier cérémonial était envisagé de façon plus fastueuse, avec demandes de messes pour le salut de son âme. L'angoisse de la mort et la peur du jugement dernier, faisait multiplier les gestes, dons, legs et exploser le coût du cérémonial. A partir de 1750, différentes ordonnances royales vinrent simplifier les formules testamentaires. Les demandes de messes et d'intercessions en tous genres se réduirent et de ce fait, le coût du cérémonial. Un plus grand intérêt fut porté aux affaires terrestres.

Les dernières dispositions couchées sur papier, ou effectuées devant témoins, après s'être assuré que les derniers sacrements aient été administrés, la mort pouvait frapper et le glas l'annoncer à toute la communauté paroissiale. Vient ensuite le temps de la veillée funèbre, de la procession funéraire et de l'inhumation consignée sur le registre de la paroisse. Et en double exemplaire depuis l'ordonnance royale de St -Germain-en-laye de 1667. L'un des exemplaires, la Minute, était conservé par le curé de la paroisse et sa copie, la Grosse, était déposée chaque année au greffe du bailliage.

Sources : B. GARNOT (la population française du 16 ème au 18 ème siècle) ; G. AUDISIO (Les Français d' Hier) ; J-L. BEAUCARNOT (R.F.G.)

LES SÉLECTIONS DU SEMESTRE

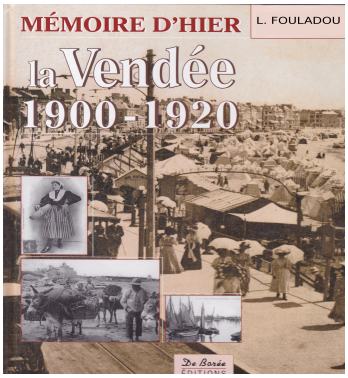
Les Livres du Semestre



PONS (collection Mémoire en images)

Auteurs : Gérard LOCHU et Roger VALLAT
Éditeur : Éd. ALAN SUTTON

Après un impressionnant travail de recherches, les auteurs, deux anciens professeurs du lycée de Pons, nous font partager la superbe collection de photographies et de cartes postales qui permettent de découvrir la ville de PONS et ses environs, telle qu'elle était de la fin du 19ème jusqu'à la période entre deux guerres. Elles complètent visuellement le travail des historiens locaux qui les ont précédés : Louis LASSARADE et Pierre SENILLOU. Certaines représentations vous montreront votre maison, ou certains lieux qui vous sont familiers, comme vous ne les avez jamais connus.

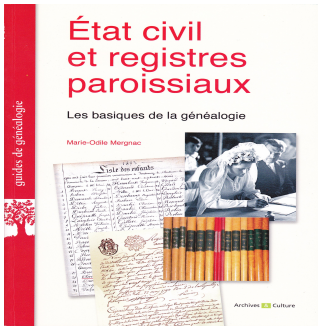


La Vendée 1900-1920 (collection Mémoire d' Hier)

Auteur : Lucien FOULADOU
Éditeur : De Borée

En 1900, la Vendée était politiquement déchirée et essentiellement rurale. Entre archaïsme et modernité, ce département fut longtemps considéré comme différent des autres, de par son passé particulier et sa diversité. Les vendéens étaient considérés comme des gens belliqueux. Rappelons-leurs que CLÉMENCEAU et de-LATTRE-de-TASSIGNY sont tous deux originaires de Vendée. Et, troublante coïncidence, le premier a signé le traité de paix de la grande guerre et le second celui de la seconde guerre mondiale.

C'est donc à travers ce voyage dans le passé vendéen, à travers plus de 350 documents exceptionnels, que vous allez devenir passeur de mémoire à votre tour.



État-Civil et registres paroissiaux (collection les basiques de la généalogie)

Auteur :Marie-Odile MERGNAC
Éditeur : Archives & Culture

L'aventure généalogique est plus facile que vous ne l'imaginez. Remonter en ligne directe l'ascendance de votre père sur plusieurs siècles ne vous prendra souvent qu'une semaine. Si des passionnés y consacrent des années, c'est parce qu'ils cherchent l'ascendance de tous leurs ancêtres. Il sera toujours temps ultérieurement d'effectuer ce travail, si cela vous tente. Dans l'immédiat, ce guide vous fournit les bases de toute recherche. Il vous indique comment retrouver vos ancêtres un à un, avec leurs dates, leurs lieux de vie et leurs métiers.



Magazine Racines – vivre entre Sèvre et Loire n° 252 à 254 (Février à Avril)

Collectif de journalistes vendéens (et pontois) – www.magazine-racines.fr

Thèmes abordés : actualité, entretien coup de cœur, santé, jardinage, cuisine régionale, carte postale, droit, voyage en Vendée, le saviez-vous, interview du mois.

Abonnement effectué, pour un an, pour l' AGFBB, suite à la demande de plusieurs adhérents lors de l'Assemblée Générale de Février dernier.
Dans le numéro de Février, il y a un article sur la migration des BOUD(E)AUD & BOUTET.

La Photo du Semestre

Sur la gazette n° 11 il s'agissait de :

Kléber BOUDEAUD

Pour le prêt de livres ou pour des suggestions pour notre gazette, contacter Valérie ou Éric

L' Imbroglio généalogique de Mark TWAIN

J'ai épousé une veuve ayant une grande fille. Mon père tomba amoureux de cette dernière et l'épousa. Il devint ainsi mon gendre. Ma belle-fille devint du coup ma belle-mère. Ma femme eut de notre mariage un fils, qui devint le beau-frère de mon père et l'oncle de son propre père, c'est à dire moi (puisqu'il est le frère de ma belle-mère). La femme de mon père ayant eu un fils à son tour, cet enfant est à la fois mon frère et mon petit fils, puisqu'il est le fils de ma belle-fille. Si bien que ma femme est également ma grand-mère. Donc je suis à la fois le mari et le petit fils. Or comme le mari de la grand-mère c'est le grand -père, je suis donc mon propre grand-père. Dur, dur !!!

La Généalogie BOUTET

Alexandre**, François **BOUTET



- Né le 1er novembre 1879 - Champagné-les-Marais, Vendée, France
- Décédé le 22 janvier 1926 - Marans, Charente-Mme, France , à l'âge de 46 ans
- Inhumé - Cimetière de Marans
- Cultivateur - Sergent au 84ème RIT - Marchand

Parents

- Louis,"Ferdinand" BOUTET *1853-1886* (Cultivateur)
- Marie, Louise,Euphrosine HURTAUD *1856-1928* (Lingère, Cultivatrice)

Union(s) et enfant(s)

- Marié *le 18 janvier 1904 , Puyravault, Vendée, France,* avec Marie, Louise, Julia AUDINEAU *1882-1959*
 (Parents : Louis, "Firmin" AUDINEAU °1839 & Adèle, Ursule, Félicitée TETARD °1844)

 Enfants :
- ♀ Alexandrine BOUTET ° entre *1904 & 1910*
- ♀ Marcelle BOUTET *1910-2003* mariée *le 30 juin 1928* avec Valmont, "Etienne", Honoré BOUTET *1904-1986*

Frères

- ♂ Ferdinand, Alexandre BOUTET *1877-1938* marié le 8 octobre 1900 avec Rose ROBREAU 1882-1954
- ♂ Emilien, Alexandre, Marcelin BOUTET *1882-1899* (s.a. & s.p.)

Notes diverses

Caractéristiques Physiques : 1,65 m, cheveux blonds, yeux gris-bleu, visage ovale, grande bouche et fort nez.

Instruction : degré 3 (primaire).

Circuit Militaire Conscription : Classe 1899. Ajourné en 1900, pour faiblesse physique. Incorporé au 65ème RI le 16/11/1901. Nommé Caporal avec Certificat de Bonne Conduite le 28/09/1902. Passage à la disponibilité le 21/09/1903.

Périodes : n°1 au 137ème RI du 27/08 au 16/09/1906, n°2 au 137ème RI du 14/04/1909 au 30/04/1909 et n°3 au 74ème RI du 12/05/1914 au 20/05/1914.

Circuit Militaire Guerre 1914-1918 : Suite à la mobilisation du 03/08/1914 affectation le 7/08/1914 au 84ème RI Territorial à Fontenay-le-Comte (85) avec le grade de Sergent. Blessé le 4/10/1914 lors du combat de Beaumont (80). Croix de Guerre avec étoile de Bronze, Citation le 16/01/1918 pour bravoure lors du combat de Beugny (62). Affecté au 112ème RIT le 20/01/1918. Mis en congé de démobilisation le 6/02/1919.

Sources

- *Personne: AD85/ Reg. Matricule Militaire - Ministère de la Défense (Mémoire des Hommes et Journal de Marche du 84ème RIT)*
- *Naissance: AD85 / N 1870-1882/ Vue 146/ Acte n°47*
- *Union: Mention Marginale sur l' Acte de Naissance*
- *Famille, inhumation: AGFBB - Claude BOUTET*
- *Décès: AD85 Matricule Militaire et AGFBB - Claude BOUTET*

VIE ASSOCIATIVE

Les Réunions

- **Assemblée Générale du 1/02/2014** (cf p1 & p2)
- **Conseil d'Administration 2014-n°1 du 1/02/2014** (Élection des membres du Bureau – cf p1)
- **Conseil d'Administration 2014-n°2 du 9/03/2014** (Compte-rendu de la Réunion)

Présents : Yvette, Maryse, Nathalie, Valérie, Éric Absente excusée : Gigi

- Validation des PV de l' A.G. et du C.A. du 1/02/2014
- Trésorerie : Compte Livret 1 647,89 € Compte Chèques 236,23 € Caisse 39,79 €
- Ordre du jour : 1) Application des décisions de l' A.G. 2) Vie associative depuis l' A.G.
 3) Budget prévisionnel 4) Pique-nique BOUTET
 5) Gazette n° 12 6) Les Commissions

1) Les déclarations de modification des membres du Conseil d' Administration et du Bureau ont été adressées à la Mairie de Pons, à la sous-préfecture de Saintes et au Crédit Mutuel. Les récépissés d'enregistrement sont arrivés au siège.
2) Participation à l'exposition généalogique du C.G.S à Saintes, présentation des arbres BOUDAUD et BOUTET. Yvette et Éric ont participé à l'atelier de Paléographie (article en prévision dans la gazette d'octobre).
3) Le budget prévisionnel s'élève à 1 740 € pour 2014 (Pique-nique, Opération chocolats de Noël).
4) **Le Pique-nique BOUTET aura lieu le dimanche 6 juillet 2014** (Journée de repos durant la coupe du monde de football, étape du Tour de France en Angleterre , premier dimanche des grandes vacances scolaires, premier dimanche plus calme après les mariages de fin juin et avant ceux de juillet), et **à Jarnac-Champagne au parc Barabeau** (il est disponible, gratuit, avec de la place, facile d'accès pour les anciens, WC, parking, centralisé pour les participants, on connaît le lieu). Confirmer par écrit la demande orale effectuée par Yvette. Un courrier doit nous être adressé en retour.
5) La Gazette n°12 sera distribuée vers fin avril début mai. Elle sera composée du compte rendu de l' A.G. et d'un article sur les migrations vendéennes en chronique du semestre (compilation d'un article existant et de la conférence de Saintes).
6) Les commissions sont toujours au nombre de 4 pour le moment. Elle représentent les différents axes d'activités de l'association. Il faudrait qu'elles soient plus actives. Un référent a été nommé à la tête de chacune pour préparer les dossiers et les présenter lors des réunions du C.A. :
 - Commission Manifestations (piques-niques, sorties, cousinades) ----------> Maryse
 - Commission Recherches (collectes de photos et d'actes) ----------> Yvette
 - Commission Communication (tenue du site internet et suivi Gazette) --------> Nathalie
 - Commission Prêt de livres (suivi des prêts, suggestion d'achats de livres) ---> Valérie

Si des adhérents souhaitent participer aux commissions Manifestations et Recherches ils sont les bienvenus. **Contactez le siège.**

Les représentations de l' A.G.F.B.B

07/11/2013 Conférence de François JULIEN-LABRUYERE, sur les Migrations vendéennes en Saintonge, à l' Abbaye aux Dames de Saintes. Les familles BOUDAUD et BOUTET y ont été prises en exemple. Présence d'Yvette et Éric.

8 au 15/02/2014 Exposition Généalogie en Saintonge, organisée par le Cercle Généalogique de Saintonge, salle de l' Échevinage à Saintes. Exposition des arbres BOUDAUD et BOUTET.

13/02/2014 Atelier d'initiation à la Paléographie au siège du C.G.S. à Saintes en présence d'Yvette et Éric.

04/04/2014 Assemblée Générale du Crédit Mutuel à la salle des fêtes de Pons en présence d'Yvette et Gigi.

État-Civil 2013

Naissance :

Marin GERMON, le 11 Mars, fils d'Olivier GERMON et Julie VARENNE
(Petit fils de Jean-Pierre et Monique VARENNE)

Aubin PETIT, le 18 Juillet, fils de Benjamin PETIT et d'Aurore RENOUD
(Petit fils de Philippe et Babette RENOUD)

Aubin DOUSSOUX, le 11 Septembre, fils d'Olivier et d'Aurore DOUSSOUX
(Petit fils de Jean-Claude et Paulette DOUSSOUX)

Décès :

Dominique BONNEAU, le 8 Juin, âgé de 63 ans, fils de Marcel et Colette BONNEAU

Christiane BOUTET, (née SEGUIN) **le 18 Octobre**, âgée de 85 ans,
(épouse d'Émilien BOUTET)
Membre d' Honneur de l' AGFBB



Son sourire et sa bonne humeur nous feront défaut lors des piques-niques et des cousinades.

Le Bureau